

AVIS IMPORTANT POUR L'INSCRIPTION AU SEAS (MAISON RELAIS) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Chers parents,

L'année scolaire touche à sa fin et nous vous prions de trouver ci-après les modalités d'inscription pour vos enfants pour l'année 2025-2026.

1. Nouvelles inscriptions

Les documents sont à télécharger via le site www.dippach.lu (->Enseignement ->Maison Relais ->Fiches d'inscription ->Plus d'informations). Pour les parents n'ayant pas la possibilité de télécharger les formulaires, nous vous prions de nous contacter au nr 2755 6860 ou par mail relais.dippach@croix-rouge.lu.

Toutes les nouvelles inscriptions se font à la buvette du hall sportif de Schouweiler et ceci pendant les dates suivantes :

• Mercredi, le 21 mai 2025 de 17h00 à 19h30

• Jeudi, le 22 mai 2025 de 17h00 à 19h30

Nouvelles inscriptions uniquement à ces dates et heures!

La fiche d'inscription étant seulement valable avec les pièces justificatives nécessaires, nous vous invitons à vous procurer déjà maintenant les pièces suivantes pour compléter l'inscription :

- **Certificats de travail** récents des personnes investies du droit d'éducation attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.
- **Copie de la carte de sécurité sociale** de l'enfant.
- **Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du Ministère de la santé.
- Le cas échéant un **certificat médical récent** attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de droit d'éducation**.
- **Le questionnaire d'adaptation**
- Annexe 1: **Fiche de présence**.
- Le cas échéant, Annexe 5 : **Autorisation parentale « Déplacements à domicile »**
- Le cas échéant, Annexe 5a : **Autorisation parentale « Déplacements vers un club »**
- Annexe 7 : **Ordre de domiciliation** dûment rempli et signé.
- Annexe 8 : Autorisation pour la **prise et/ou la publication d'images** (photographies ou vidéos) pour enfants mineurs ayant moins de 13 ans.

2. Renouvellement des inscriptions existantes

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du 15 septembre 2025. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2025 – 2026, en nous retournant le formulaire **renouvellement** dûment complété et signé par courrier ou par mail relais.dippach@croix-rouge.lu. Le formulaire est à télécharger via le site www.dippach.lu (->Enseignement ->Maison Relais ->Fiches d'inscription ->Plus d'informations). Pour les parents n'ayant pas la possibilité de télécharger les formulaires, nous vous prions de nous contacter au nr 2755 6860 ou par mail relais.dippach@croix-rouge.lu.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents repris au point 1 – nouvelles inscriptions.

A noter que la fiche de renouvellement est seulement valable avec des **certificats de travail actuels** des personnes investies du droit d'éducation attestant que vous occupez un emploi salarié et **indiquant les heures de travail hebdomadaires** ou **attestation d'une inscription à l'ADEM**.

Le délai de dépôt pour les fiches de renouvellement est fixé au 22.05.2025. Une confirmation d'inscription vous parviendra au plus tard le **14.07.2025**. Un renouvellement après le 22.05.2025 sera seulement considérée au cas où la capacité maximale n'est pas encore atteinte.

Dernier délai d'inscription pour l'année scolaire 2025/2026
Jeudi, le 22 mai 2025



Information vacances de Noël
Le SEAS sera fermé du 24 décembre 2025 jusqu'au 4 janvier 2026

*Matinée découverte pour **nouveaux** enfants :*

Veuillez noter qu'une **matinée découverte** pour les nouveaux enfants est prévue pour samedi, le 14 juin 2025 de 09h00 à 12h00 au SEAS (Maison Relais).

Les enfants qui fréquenteront SEAS pour la première fois, peuvent profiter d'une **phase d'adaptation** et peuvent être inscrits à partir du 18 août 2025.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas de nous contacter au numéro 2755 6860.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Irma Hajdarpasic,
Responsable du service
D'éducation et d'accueil

Manon Bei-Roller,
Bourgmestre

Luc Emering,
Échevin

Philippe Meyers,
Échevin